

Pour l'école, pour notre métier, on ne doit pas se priver !



Du 13 au 20 octobre, je ne me prive pas, je vote SNUipp-FSU et FSU

Ce vote est important ! Identifiant, mot de passe, le gouvernement a rendu plus difficiles les modalités de ce scrutin. Il compte nous faire taire.

Ne nous laissons pas faire ! Votons massivement.

Mon vote sera électronique : comment faire ?

1



J'OBTIENS MON IDENTIFIANT DE VOTE

Avant le 28 septembre, je reçois, à mon école, contre signature, ma notice de vote. Elle contient une case à gratter avec mon identifiant de vote et mon NUMEN. Attention, sans ce précieux sésame, je ne pourrai pas voter.

2



JE RECUPERE MON MOT DE PASSE

Je me connecte à www.education.gouv.fr/elections2011. J'entre mon identifiant, mon NUMEN et mon département de naissance (voir carte vitale). Je reçois alors mon mot de passe à l'adresse mail de mon choix.

3



JE VOTE

Dès le 13 octobre, à l'aide de mon identifiant et de mon mot de passe, je vote pour les listes SNUipp-FSU et FSU en me connectant sur www.education.gouv.fr/elections2011



ATTENTION Le 13 octobre, sans identifiant, pas de droit de vote !*

* En cas de perte, il est possible de récupérer un identifiant sur le portail élection jusqu'au 11 octobre.

UN SOUCI ?

Je contacte la section départementale du SNUipp-FSU.

Toutes les informations nécessaires sur notre site : www.snuipp.fr

Pour que la réussite de tous fasse école, ne vous privez pas, **Votez SNUipp-FSU**